



La nouvelle réglementation qui s'impose aux entreprises d'assurance (Solvabilité 2) met au centre de leur gouvernance l'analyse et la maîtrise des risques.

La certification apporte une compétence attendue dans les sociétés d'assurances, notamment pour répondre à l'évolution sociétale réglementaire qui touche le secteur. Cela facilite la mobilité professionnelle des collaborateurs au sein des métiers.

La certification, en étant en adéquation avec les besoins des entreprises, contribue à développer la sécurisation des parcours et l'employabilité des salariés ou futurs salariés.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

- ▶ Identification des risques de l'entreprise.
- ▶ Distinction des différentes natures des risques.
- ▶ Recueil d'informations concernant les facteurs de risques.
- ▶ Détermination et représentation des risques.
- ▶ Évaluation des risques de l'entreprise.
- ▶ Qualification des risques.
- ▶ Formalisation des risques.
- ▶ Cartographie des risques de l'entreprise.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation mais une expérience dans le secteur de l'assurance ou dans la maîtrise des risques et de la qualité dans les autres secteurs de l'économie est appréciée.

DURÉE DE LA FORMATION

Cette formation est de 42 heures sur 6 jours (7 heures de formation par jour).

Les cours ont lieu une fois par semaine sur Paris (8^e arrondissement), permettant d'allier travail et formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Des intervenants expérimentés, tous professionnels et experts du secteur, vous aident à comprendre et à mémoriser les sujets inscrits au programme, à l'aide de plans de cours et de fiches de synthèse.

Les cours sont couplés avec des mises en situation et des cas pratiques.

PRINCIPAUX CRITÈRES

Le candidat montre ses compétences et capacités à :

- ▶ Relier les risques économiques avec les risques stratégiques et financiers.
- ▶ Relier les risques opérationnels avec les risques juridiques.
- ▶ Apprécier la pertinence du lien de cause à effet entre le risque avéré et le respect des processus préalablement mis en place.
- ▶ Apprécier la pertinence des processus dans leurs effets sur la survenance des risques.
- ▶ Identifier les centres d'activités les plus sensibilisés aux risques.
- ▶ Apprécier l'importance de l'examen des fréquences dans l'estimation des risques.
- ▶ Évaluer la criticité de ces risques pour l'entreprise.
- ▶ Identifier les risques à partir des informations transmises.
- ▶ Définir les critères mesurant leurs impacts.
- ▶ Représenter de façon synthétique et classée selon des critères prédéfinis, les risques identifiés.
- ▶ Repérer les risques majeurs en fonction de leurs fréquences et leurs gravités.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Études de cas pratiques.
- ▶ Évaluations basées sur des cas réels ou fictifs d'entreprises présentant des facteurs de risques à analyser.
- ▶ Évaluations portant sur des bases de données à réaliser, des classifications de risques à élaborer et des représentations de cartographie.



ORGANISATION DES JURYS

Le jury est composé de trois personnes. L'une représentante de l'équipe pédagogique et deux membres, l'un employeur et l'autre salarié du secteur.

La validation de cette compétence permet l'obtention du Certificat : « Analyse des Risques en Entreprise ».

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Cette formation peut être prise en charge de différentes façons.

Chaque dossier est analysé et les moyens de financement sont étudiés lors de votre candidature auprès de l'ESA.

Par exemple, pour une personne dépendant de la branche assurance, il est possible de se faire financer en passant par son CPF (**CPF enregistré sous le n° 198375 auprès de la branche assurances**).

Les cours ont lieu à l'ESA
39 rue de Moscou - 75008 Paris
(Métro Rome, ligne 2)